



Procuration

Mise en candidature au poste d'administrateur de la Commission des loisirs de Larouche

Tel que stipulé dans les règlements généraux à l'article 19 portant sur l'élection du Conseil d'administration :

Chaque mise en candidature devra être proposée par des membres de la Commission. Un membre absent de l'assemblée peut être admis en nomination à condition que celui-ci soit représenté par un membre dûment autorisé à le porter candidat.

Je soussigné,

(Nom)	(Prénom)	(Âge)
(Adresse)		(Téléphone)

confirme mon intérêt envers les activités de la Commission des loisirs de Larouche et autorise

(Nom)	(Prénom)	(Âge)
(Adresse)		(Téléphone)

à soumettre ma candidature au poste d'administrateur de la Commission des loisirs lors de la prochaine AGA.

(Signature du candidat)

(Date AAAA/MM/JJ)

Pour consulter nos statuts et règlements, voir www.villedelarouche.qc.ca